Renseignements communiqués par les États membres sur les aides d'État accordées conformément au règlement (CE) n° 1857/2006 de la Commission concernant l'application des articles 87 et 88 du traité aux aides d'État accordées aux petites et moyennes entreprises actives dans la production de produits agricoles et modifiant le règlement (CE) n° 70/2001

# Numéro de l'aide

SA.37217 (2013/XA)

# État membre

France

# Région

**GERS** 

### Titre (et/ou nom du bénéficiaire)

Aide aux investissements collectifs en coopératives d'utilisation de matériel agricole (CUMA) dans le département du Gers

# Base juridique

- articles L. 1511-1 et suivants, et article L. 4211-1 du code général des collectivités territoriales
- délibération du Conseil général du 28 juin 2013

# Montant annuel total du budget prévu au titre du régime / Montant total de l'aide ad hoc accordée à l'entreprise

Montant annuel total du budget prévu au titre du régime: EUR 0,10 (millions)

#### Intensité

15.00 %

#### Durée

22.08.2013 - 31.12.2016

# **Objectif**

Investissements dans les exploitations agricoles (article 4 du règl. (CE) n° 1857/2006)

#### Secteurs économiques

AGRICULTURE, SYLVICULTURE ET PÊCHE

# Nom et adresse de l'autorité chargée de l'octroi

Conseil général du Gers Direction de l'agriculture, des territoires, de l'environnement et de la culture Service de l'agriculture 81 route de Pessan 32000 Auch

# Lien internet vers le texte intégral de la mesure d'aide

http://www.gers-applications.fr/echanges/Deliberation\_aide\_aux\_CUMA-juin\_2013.pdf

# **Autres informations**

\_